

2EME SEMESTRE 2024



LE TAURILLON

entre Alsace &
Auvergne

DÉM CRATIE?

1944-2024



JEUNES
EUROPÉENS
AUVERGNE



JEUNES
EUROPÉENS
STRASBOURG

ENTRE L'ALSACE ET L'AUVERGNE : UNE HISTOIRE EN PARTAGE

04 - À L'ORIGINE DES COMMÉMORATIONS DE STRASBOURG ET DE CLERMONT-FERRAND

THÉO MERTZ

07 - JEAN-PAUL CAUCHI, UN RÉSISTANT MULHOUSIEN

QUENTIN FADY

DÉMOCRATIE : UNE HISTOIRE D'ELECTIONS

10 - LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES : ENTRE REGAIN DE PARTICIPATION ET NOUVEAUX ENJEUX GÉNÉRATIONNELS

KYLIAN ROCHETIN

13 - LE PORTUGAL EN BALLOTAGE POLITIQUE : COMMENT SE PORTE LA DÉMOCRATIE ?

EMMA BEAUVALLET

15 - DE L'ANXIÉTÉ EN AMÉRIQUE, PERSPECTIVE EXTÉRIEURE DE LA DÉMOCRATIE AMÉRICAINE

EVALINE MITCHELL

DÉMOCRATIE : UNE HISTOIRE DE DROITS

20 - L'ACCUEIL DES FEMMES AFGHANES : UNE MANIFESTATION DES VALEURS DÉMOCRATIQUES EUROPÉENNES

PEMIKA PIMPAKRAREED

23 - L'ACCÈS À L'AVORTEMENT : UN ENJEU AU CŒUR DE L'UNION EUROPÉENNE

ANAÏS-FLORE MAGIDO

25 - NOUVELLES TECHNOLOGIES : PILIERS ET MENACES À UNE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE EUROPÉENNE

MERVE GUL OÇALAN

29 - LA DÉMOCRATIE ENVIRONNEMENTALE À L'AUNE DE L'URGENCE CLIMATIQUE EN EUROPE

ROBIN LIVET



L'EDITO

Paul Brachet,
Resp. médias des JE -Strasbourg et
rédacteur en chef de cette édition

2024 aura été une année décisive pour la démocratie, peut-être l'une des plus décisives de ce début de XXI^e siècle. Ce fut une année record qui a vu pas moins d'un quart de l'humanité, réparti en une soixantaine d'Etats (sans compter l'Union européenne), voter à des élections. Ce fut également une année où l'on commémora les 80 ans du débarquement et de la libération, premiers pas vers la fin du totalitarisme pour une partie de l'Europe. Bref, nous serions tentés de dire que 2024 fut une année démocratique par excellence.

Or, l'affirmer serait sûrement nous méprendre. 2024 a été une année décisive pour la démocratie, mais elle n'a malheureusement pas été une année d'excellence démocratique. Si les premiers mois de l'année ont été accompagnés par les souvenirs restant des commémorations alsaciennes et auvergnates de la rafle de l'Université de Strasbourg, en exil à Clermont-Ferrand en 1943, le reste de l'année a vu un assombrissement de l'état démocratique du monde.

Jamais, le monde démocratique n'avait autant voté, mais jamais le monde démocratique moderne n'avait autant perdu en droits et libertés. En effet, depuis 2023, les droits et libertés reculent, faisant reculer en 2023 et en 2024 le nombre de démocraties dans le monde. Si la voix de la démocratie passe inévitablement par les élections, ces dernières ne peuvent être considérées comme le b-a-ba de l'expression démocratique ; cela malgré les promesses et les discours de l'extrême droite, plus populaire de jour en jour.

L'Union européenne, en tant qu'union de valeurs, a un rôle particulier à jouer que cela soit dans la défense de la démocratie libérale en Europe, comme dans la promotion et la sauvegarde du modèle démocratique dans le monde. Un combat européen et citoyen ! Et ce, d'autant plus que notre monde est à la croisée des chemins : entre montée des autoritarismes, tentation du repli, retour de la guerre et défi climatique...

80 ans après la libération de l'Europe occidentale - de l'Auvergne et de l'Alsace - le combat pour la démocratie n'a jamais semblé aussi décisif que depuis 2024 !



Entre l'Alsace et l'Auvergne,

Une histoire en partage

À l'origine des commémorations de Strasbourg et de Clermont-Ferrand : la rafle du 25 novembre 1943

- Théo Mertz -

Le 25 novembre 1943, la rafle menée par les nazis à l'Université de Strasbourg, alors repliée à Clermont-Ferrand, marque un tournant décisif dans l'histoire des deux villes. Cette histoire commune est le symbole de la lutte contre les idées antidémocratiques et menaçantes auxquelles nos sociétés font de nouveau face aujourd'hui. Retour sur un acte de répression majeur des mouvements de résistances universitaires.

L'Université de Strasbourg à Clermont-Ferrand, une expérience de l'exil

Le 23 novembre 1939, l'Université de Strasbourg fait sa rentrée. Fait particulier, c'est à Clermont-Ferrand. L'université s'est repliée là-bas début septembre, à la suite de l'entrée en guerre de la France contre l'Allemagne nazie. Conformément à un plan établi dans les années 1930, 200 000 Alsaciens sont évacués pour les éloigner de la frontière, zone de conflit très probable. Les administrations municipales et préfectorales s'installent à Périgueux, tandis que l'université et la bibliothèque nationale et universitaire s'installent à Clermont-Ferrand, ville universitaire la plus proche. C'est une ville en pleine expansion démographique et intellectuelle où l'université s'est récemment installée dans des locaux flamboyants neufs. Ce 23 novembre, 1500 étudiants, 175 enseignants et 50 membres du personnel administratif reprennent les cours à plus de 450 km de chez eux. Au fil des ans, cette université grossit en effectif, atteignant 2 300 étudiants en 1943. Elle est le fruit d'une cohabitation, non d'une fusion, et existe pleinement comme une microsociété tolérée par l'État français mais soumise aux mêmes conditions que les autres universités (propagande, règles de l'État, diffusion de la Révolution nationale, application des lois anti-juives, etc.).

Sa simple existence est un problème pour l'Allemagne nazie qui vient d'annexer l'Alsace au Reich. L'université de Strasbourg devient un enjeu diplomatique. Le régime de Vichy refuse catégoriquement de fermer cette université, dont le recteur Louis-Adolphe Terracher est aussi secrétaire général à l'Instruction publique du régime.

Une université résistante

Très tôt, étudiants et enseignants s'insèrent dans des activités de résistance qui forment la continuité directe du repli et de la subsistance de l'université de Strasbourg à Clermont-Ferrand. Ses membres ont fui le nazisme, sont patriotes et pour beaucoup antifascistes. Ils veulent échapper à l'internement, au STO, à l'embrigadement dans l'armée allemande ou à la déportation. Beaucoup de

réseaux résistants se structurent avec des étudiants et enseignants qui y prennent des responsabilités : Libération - Sud, Combat, Franc - Tireur et plus particulièrement le mouvement des Gergoviotes (*lire l'article de Quentin Fady*). Ce dernier est actif dans les graffitis, les tracts, papiers collés et les jets de boules pointues dans les réunions de collaborationnistes. Ils rejoignent ensuite les mouvements nationaux. Mathias Bernard dit qu'il est « clair que l'université de Strasbourg repliée à Clermont est devenue un foyer de résistance qui rayonne bien au-delà du seul monde universitaire », ce qui a le don d'exaspérer les autorités allemandes qui ne cessent de réitérer leur demande de fermeture de l'université et le rapatriement des étudiants et enseignants à la *Reichsuniversität Straßburg* dévolue au régime nazi et à son idéologie.

La rafle du 25 novembre 1943, un crime contre la résistance et la liberté

Le 25 juin 1943, le foyer Gallia est déjà victime d'une première rafle où 37 étudiants sont arrêtés, dont 5 juifs. Comme une première mise en garde, l'université est sous étroite surveillance et est fortement attaquée le 25 novembre de la même année. Elle subit « un vaste coup de filet visant à

“

« Leur objectif est clair : mater la résistance qui s'est développée dans cette communauté universitaire de plus de 2000 personnes en opérant ce qui deviendra la rafle la plus importante qu'ait dû subir une université pendant la Seconde Guerre mondiale. Une répression exemplaire à l'encontre d'un symbole de la résistance intellectuelle à la barbarie nazie »

Mathias Bernard,
historien et président de
l'Université de Clermont-Auvergne

”

le foyer de résistance universitaire ». À 10h30, 1 200 personnes sont rassemblées dans la cour et interrogées, environ 600 sont transférées en prison, pour la plupart des Alsaciens-Mosellans et des juifs, en possession de faux papiers. Après vérifications, 500 sont libérés et 130 sont déportés, seule une trentaine survit. Le vice-recteur Danjon proteste contre la répression qu'il juge infondée tout en minimisant la résistance de l'université. L'émotion du monde universitaire et intellectuel est forte, elle pousse l'État à la prudence. Les cours ne reprennent que le 13 décembre mais l'université est définitivement marquée par les événements du 25 novembre.

Et après ? Mémoire, symbole et commémorations

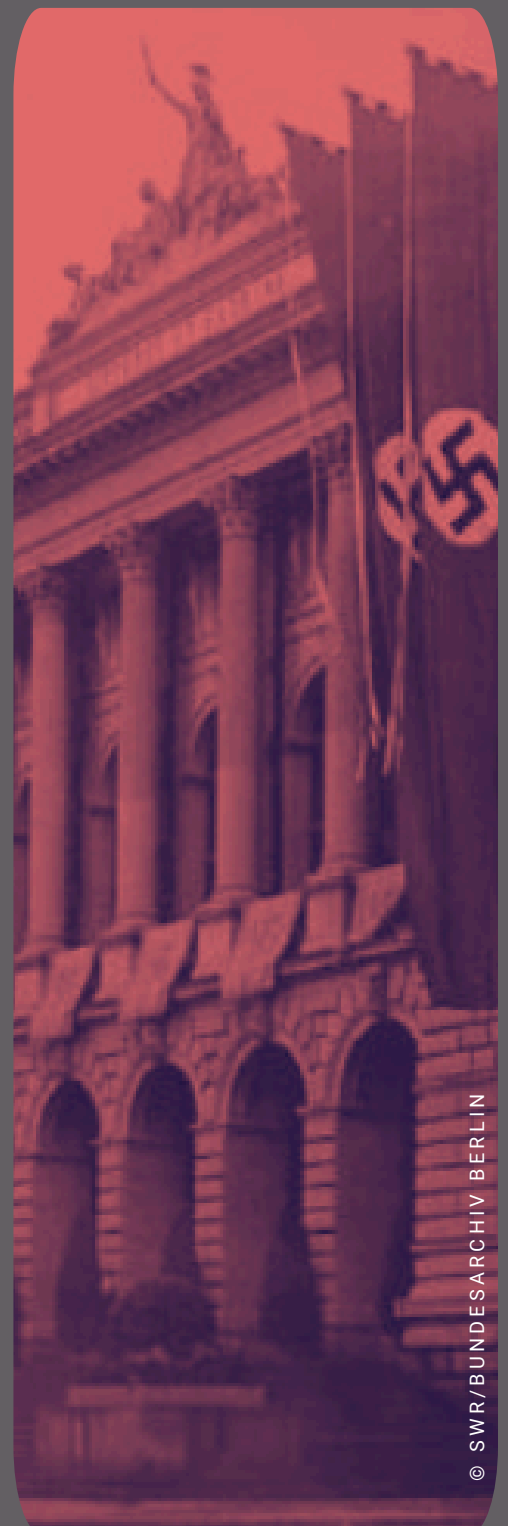
La première commémoration se déroule le 25 novembre 1944 avec une messe suivie d'un hommage dans la cour de l'université. Depuis, la ville de Clermont-Ferrand entretient un rituel commémoratif tous les 25 novembre avec, dès 1945, une cérémonie solennelle composée d'une délégation strasbourgeoise, suivie d'un temps de recueillement. En juin 1945, De Gaulle visite Clermont-Ferrand et

se rend sur les lieux de l'université pour rendre un hommage aux victimes des répressions. Le 31 mars 1947, l'université de Strasbourg obtient la médaille de la Résistance, elle est le seul établissement universitaire à l'obtenir. Depuis, la mémoire de la résistance universitaire de Strasbourg s'est réduite et l'histoire de cette université, de sa résistance et de la rafle est de moins en moins connue hors des murs de Strasbourg et de Clermont. Malgré tout, les commémorations subsistent et la mémoire de ces événements s'historicisent : le point d'orgue a été le colloque des 80 ans de la rafle le 25 novembre 2023, « Engagé(es) et engagements », qui s'est tenu simultanément à Strasbourg et Clermont-Ferrand.

Strasbourg et Clermont-Ferrand, un destin lié

L'université de Strasbourg a été un vivier de la Résistance et un grand symbole de la lutte contre le nazisme. Son installation à Clermont-Ferrand pendant 6 ans, de 1939 à 1945, a établi un lien fort entre ces deux villes. Même si c'est l'université de Strasbourg qui a été directement attaquée, Clermont-Ferrand est aussi une victime du nazisme et de sa forte répression.

La rafle a marqué un coup d'arrêt très fort à l'université de Strasbourg repliée et à sa résistance. Mathias Bernard précise que « le maintien d'une véritable activité universitaire devenait difficile dans de telles conditions. On peut ainsi affirmer que la rafle du 25 novembre 1943 a marqué la fin de l'expérience originale que fut le repli de l'université de Strasbourg à Clermont-Ferrand. La renaissance de l'établissement intervient à la rentrée 1945, près d'un an après la libération de Strasbourg, le 22 novembre 1944 [23 novembre] (sic.). Elle constitue l'un des symboles du relèvement de la capitale alsacienne, après ces années noires au cours desquelles près de 140 étudiants et personnels ont trouvé la mort ». Ce coup d'arrêt n'est pas synonyme de disparition de l'université qui renaît, dans ses propres locaux, en novembre 1945. Ces universités et villes sont depuis liées par une histoire et un destin commun malgré un éloignement géographique de plus de 450km.



Jean-Paul Cauchi, un résistant mulhousien

- Quentin Fady -

Jean-Paul Cauchi est un résistant originaire de Mulhouse, qui a mené de nombreuses actions en Auvergne durant la Seconde Guerre mondiale. Pourtant, il est relativement méconnu. Mais alors, qui est ce Jean-Paul ? C'est ce que nous allons essayer de découvrir.

Qui est Jean-Paul Cauchi ? Difficile de répondre à cette question, et pourtant c'était un résistant actif de la Seconde Guerre mondiale. En me renseignant un peu plus, j'ai découvert qu'il était originaire de Mulhouse, était étudiant à l'Université de Strasbourg, et qu'il s'est éteint à l'âge de 23 ans. J'ai constaté de nombreux points communs entre lui et moi, ce qui m'a immédiatement permis de me sentir proche de son histoire. En approfondissant mes recherches, j'ai réalisé que son nom revenait sans cesse dans les archives liées à la résistance à Clermont-Ferrand. M'est alors apparu une évidence : je devais écrire un article sur cet homme.

Le plateau de Gergovie

Le 3 septembre 1939, la France entre en guerre au lendemain de l'invasion de la Pologne par l'Allemagne. Par sécurité, de nombreux Alsaciens évacuent la région, au cas où la guerre se déplacerait chez eux. L'Université de Strasbourg fait partie des voyageurs et s'installe à Clermont-Ferrand.

1940, Jean-Paul Cauchi quitte Mulhouse et rejoint l'Université de Strasbourg en tant qu'étudiant en Histoire. Le 10 mai, l'année universitaire se termine et l'été commence. Mais un problème se pose. La moitié de la France est sous occupation allemande, et l'Alsace et la Moselle sont considérés comme territoires du *Reich*. Les nazis exigent

que les étudiants et professeurs alsaciens retournent à Strasbourg pour reconstituer une université allemande. Le recteur et les doyens s'y opposent, mais avec l'été et les vacances qui l'accompagnent, de nombreux étudiants alsaciens aimeraient rentrer chez eux, par manque de ressources financières.

C'est alors que le professeur d'Histoire Gaston Zeller a une idée pour retenir les étudiants le temps des vacances. Constituer un groupe pour mener des fouilles dans une zone de recherche archéologique, le plateau de Gergovie. Pour concrétiser le projet, il coopère avec son collègue et ami Jean Lassus. Ensemble, ils chercheront l'aide du général de Lattre de Tassigny. Le projet se concrétise et le général, très favorable au projet, va au-delà des espérances des professeurs et propose

la construction d'un bâtiment destiné à accueillir les équipes de fouilles. Ce sont les étudiants qui sont chargés de la construction du bâtiment et une fois fini, ce sont une soixantaine d'élèves qui vont fréquenter les lieux durant trois à quatre années. Le groupe qui s'est formé, dont Jean-Paul Cauchi fait partie, s'unit fortement au point de se faire appeler "Les Gergoviotes".

La résistance

Certains d'entre eux s'engageront dans la résistance mais les "Gergoviotes" n'est pas un mouvement de résistance. Seulement, certains d'entre eux se sont fait approcher par des mouvements résistants et ont entrepris des actions : graffitis, distribution de journaux clandestins.

Ces membres des Gergoviotes ont d'abord rejoint Libération-Sud, mais les activités du mouvement se sont stoppées en 1941. En 1942 est inauguré Combat, et nombre d'entre eux rejoignent le groupe. La même année, Jean-Paul Cauchi est chargé par le cofondateur de Combat, Alfred Coste-Floret, de fonder une section étudiante : Combat étudiant. Les actions gagnent en intensité : destruction de kiosques diffusant des journaux allemands, menaces contre les collaborationnistes, fabrication de faux papiers, utilisation d'explosifs et même une tentative d'attentat contre Dr Raymond Grasset, secrétaire d'État à la santé de Pétain.

En plus d'être membre de Combat Étudiant, Jean-Paul Cauchi infiltre déjà des groupes collaborationnistes et fait partie intégrante de réseaux de renseignement comme Mithridate ou Navarre.

Par ces actes et réalisations, il est ainsi considéré comme l'un des Gergoviote résistants les plus actifs, voire un "héros" par certains, dont le résistant Julien Feund.

L'exécution

A cause de ses nombreuses obligations, Jean-Paul Cauchi doit déléguer une partie de ses fonctions. Il choisira Georges Mathieu, un autre étudiant en Histoire. Malheureusement, ce dernier travaillera avec l'armée allemande en tant que collaborationniste et jouera un rôle dans les rafles menés par l'Allemagne contre l'Université en 1943 (*lire l'article de Théo Mertz*).

Jean-Paul est arrêté en avril 1944 à Paris et est déporté en août à Buchenwald. Il est affecté à un camp de travail avant d'être abattu en 1945 lors d'une évacuation du camp, alors que les Alliés approchaient. Durant sa période au camp, Jean-Paul a collecté des informations sur les gardiens, sur le contenu de l'armurerie et sur les moyens d'y accéder. En 1957, Jean-Paul Cauchi est élevé au grade de chevalier de la Légion d'honneur, à titre posthume.

La majorité des résistants ont été oubliés, à l'image de Jean-Paul Cauchi. Pourtant, tous ont permis de lutter contre le totalitarisme et ont permis l'avènement de notre démocratie. Si un jour, au détour de pages d'histoire, un nom vous interpelle, n'hésitez pas à pousser la fouille, tel un "Gergoviote". Vous trouverez sans nul doute des morceaux d'histoire aussi touchants qu'ils ont pu être déterminants pour notre histoire.



DÉMOCRATIE :

Une histoire d'élections

Les élections européennes : entre regain de participation et nouveaux enjeux générationnels

- Kylian Rochetin -

Les premières élections européennes de 1979 ont été marquées par un franc succès, avec un taux de participation élevé atteignant 63 % à l'échelle de l'Europe. Ce record historique n'a jamais été dépassé, car, au fil des scrutins, la mobilisation des électeurs n'a cessé de diminuer. Cependant, les deux dernières élections, en 2019 et 2024, ont enregistré une légère hausse de la participation. Le 9 juin dernier, près de 51 % des citoyens européens se sont rendus aux urnes, un taux légèrement supérieur à celui de 2019.

Les élections européennes constituent un pilier essentiel de la démocratie au sein de l'Union européenne, le niveau de participation reflète l'intérêt porté par les citoyens aux institutions et contribue à renforcer leur légitimité. Dans cette perspective, il est crucial de surveiller de près ce taux de participation, tant au niveau européen qu'au sein des États membres.

Les élections européennes : entre regain d'intérêt et défis persistants de mobilisation

Les élections européennes de 2024 s'inscrivent dans la continuité de celles de 2019 en poursuivant la progression du taux de participation des citoyens au scrutin. Avec une augmentation de 0,27 %, ce résultat permet de maintenir la participation au-dessus du seuil symbolique des 50 %. Toutefois, le véritable sursaut de mobilisation a été observé entre les élections de 2014 et de 2019, marquant un gain significatif de 8 points de pourcentage. Après quatre décennies de baisse continue, ce rebond a permis de remettre les institutions européennes au cœur de l'attention politico-médiatique.

Avant 2014, les élections européennes peinent à mobiliser les électeurs. En 2018, un Eurobaromètre a mis en évidence un déficit de confiance significatif envers les démocraties nationales, un phénomène qui a également affecté les institutions européennes. Selon cette enquête, seulement 42% des citoyens européens déclarent avoir confiance en l'Union européenne.

Les scrutins de 2019 et 2024 ont marqué un tournant en rompant avec la dynamique descendante, grâce à un taux de participation dépassant, pour la première fois depuis longtemps, le seuil des 50 %. D'après l'Eurobaromètre publié en avril 2024, l'intérêt des Européens pour les élections de juin dernier est en hausse. Selon l'étude, 60 % des citoyens se disaient intéressés par ce scrutin.

Les crises récentes et la situation géopolitique ont particulièrement mis en lumière le rôle de l'Union, déclenchant un intérêt accru pour ses institutions : qu'il s'agisse de la gestion de la pandémie de COVID-19 ou de la position adoptée face au conflit en Ukraine. Cependant, ce regain d'attention pour les élections ne doit pas occulter le niveau élevé d'abstention qui persiste.

Les disparités de participation aux élections européennes : entre progrès significatifs et baisses préoccupantes

L'analyse des taux de participation aux élections européennes met en évidence de fortes disparités entre les États membres. En tête de liste figurent la Belgique (89,82 %), le Luxembourg (82,29 %), Malte (73 %), l'Allemagne (64,78 %) et la Hongrie (59,26 %). La France, quant à elle, se classe au 10^e rang avec un taux de participation de 51,49 %. C'est la première fois que la France dépasse la moyenne des taux de participation parmi les États membres!

À l'autre extrémité du spectre, les cinq États enregistrant les taux les plus faibles sont la Croatie (21,34 %), la Lituanie (28,35 %), la Bulgarie (31,80 %), l'Estonie (33,70 %) et la Lettonie (33,82 %). Globalement, les taux de participation les plus faibles sont majoritairement observés dans les États d'Europe centrale et orientale. Cette disparité s'explique par plusieurs facteurs. Dans des pays comme la Belgique et le Luxembourg, le vote est obligatoire et assorti de sanctions en cas d'abstention, ce qui stimule fortement la participation. La Bulgarie applique également le vote obligatoire, mais sans sanctions prévues, ce qui limite son efficacité. La tenue simultanée des élections législatives anticipées en Bulgarie n'a fait que contribuer à un taux d'abstention déjà particulièrement élevé aux élections européennes.



Certains Etats ont relevé une plus forte participation, tels que la Hongrie (+15,9%), Chypre (+13,87%), la Slovénie (+12,47%) et la Slovaquie (+11,64%), mais également la République tchèque qui connaît une progression significative de 7,73 points. Historiquement, une importante disparité a toujours existé entre les États d'Europe de l'Ouest et ceux d'Europe centrale et de l'Est en matière de participation aux scrutins européens. Cependant, il est important de noter que ce sont également plusieurs de ces États de l'Est qui affichent les plus fortes hausses de participation, traduisant une évolution encourageante dans la mobilisation électorale.

A l'inverse de ces augmentations, il faut aussi relever des baisses significatives de participations en particulier en Lituanie (-25,13%), en Grèce (-17,3%) et en Espagne (-11,52%). Ces baisses s'expliquent par une perte du lien entre les gouvernements en place et les citoyens.

Les élections européennes regagnent-elles un intérêt auprès des jeunes ?

Le vote des jeunes est difficile à mobiliser, l'abstention dans cette tranche d'âge reste très élevée à travers l'ensemble des États européens. Cependant, cela ne signifie pas que les jeunes se désintéressent de la politique. Ils peuvent même parfois créer la surprise, comme ce fut le cas lors des élections européennes de 2019. À cette occasion, la mobilisation des jeunes a dépassé les attentes : alors que les prévisions estimaient leur participation à 32 %, elle a finalement franchi la barre des 40 %. Cette hausse a principalement bénéficié aux partis écologistes, portés par des propositions en faveur du Pacte vert... mais pas seulement.

Les jeunes ont aussi montré un intérêt grandissant pour les partis d'extrême droite. En France, 32 % des 18-35 ans ont voté en faveur du Rassemblement National lors des dernières élections. En Allemagne, 22 % des moins de 30 ans se sont tournés vers l'Alternative für Deutschland (AfD). Aux Pays-Bas, les 18-34 ans placent majoritairement leur confiance dans le parti de Geert Wilders. En Espagne, un phénomène inattendu s'est produit avec l'émergence d'Alvise Pérez, un youtubeur d'extrême droite, qui a réussi à obtenir des sièges au Parlement, illustrant l'attractivité croissante de ces idées auprès de la jeune génération.

Confrontées à la montée des nationalismes portés par les extrêmes droites européennes, les institutions communautaires continuent de faire l'objet de vives contestations. L'incertitude autour de la participation électorale demeure, rendant prématuré tout pronostic quant à la pérennité du léger regain d'intérêt observé lors de ce scrutin.

Le Portugal en ballotage politique : comment se porte la démocratie ?

- Emma Beauvallet -

10 mars 2024. Les citoyens portugais se rendent aux urnes afin de procéder à des élections législatives anticipées. Mais pourtant, celles-ci devaient avoir lieu seulement avant le 11 mars 2026, pas de sitôt. Alors comment se fait-il que ces élections ont été anticipées de deux ans, et qu'est-ce que ça dit de la démocratie en Europe ?

Une perte de confiance dans les représentants du Parti socialiste

Il se trouve que Marcelo Rebelo de Sousa, le président portugais, a dissout l'Assemblée de la République - qui est l'unique chambre du Parlement - le 9 novembre 2023. Acte fort et exceptionnel, provoqué par la démission d'Antonio Costa, membre du Parti Socialiste (PS) et Premier ministre jusqu'au 7 novembre 2023. L'ancien Premier ministre a été poussé à démissionner car il faisait l'objet d'une mise en examen pour une suspicion d'implication dans un scandale de corruption relatif à l'attribution d'importants contrats énergétiques et de trafic d'influence. *« La dignité de la fonction de Premier ministre n'est pas compatible avec de quelconques soupçons sur son intégrité, sa bonne conduite et encore moins avec une suspicion de pratique criminelle »* avait-il déclaré lors de sa démission.

De plus, un conflit d'intérêt lié à la privatisation de la compagnie aérienne nationale TAP Air Portugal avait déjà entraîné la démission de Pedro Nuno Santos, membre du PS et à l'époque ministre des Infrastructures et du Logement ainsi que celle d'Alexandra Reis, secrétaire d'Etat au Trésor.

Des élections législatives anticipées

Le Président Marcelo Rebelo de Sousa voyait dans ce scourtin un espoir de cohésion... un mirage. Entre outre, le dirigeant du Parti social-démocrate (PSD) Luis Montenegro déclarait alors que *« le gouvernement s'est écroulé de l'intérieur, la légitimité du PS s'est effondrée. (...) Les élections assureront la stabilité économique et sociale indispensable au pays »*. Beaucoup d'attentes, peut-être même trop... mais qu'en est-il des résultats ? Tout d'abord, on notera que la participation a augmenté de 14,77 points par rapport au précédent scrutin - le 30 janvier 2022 - avec un taux exceptionnellement élevé à 66,23%.

Revenons justement deux ans en arrière. Le 30 janvier 2022, le PS avait remporté la majorité absolue au Parlement, s'alignant avec les résultats des précédents scrutins. Mais depuis lors, le Portugal a connu une période de crise sociale, couplée aux différents scandales qui ont touché des membres du PS et ainsi entaché l'image de ce dernier. Dans un contexte où la population commence à douter de la capacité du PS à garantir la sécurité économique et sociale du pays, il est davantage aisé pour d'autres partis de gagner en popularité.

Un Parlement fragmenté

Pour les élections du 10 mars 2024, le PSD s'est présenté en coalition avec le Centre démocrate social / Parti populaire (CDS/PP) et le Parti populaire monarchiste (PPM). Cette Alliance démocratique est arrivée en tête, comptabilisant presque 30% (29,49%) des voix. Le PS, habituellement premier est arrivé cette fois à la deuxième place, tout juste derrière l'Alliance démocratique, avec 28,66% des suffrages. Alors que Chega, le parti d'extrême droite, qui se tenait plus à l'écart dans le passé, a pris en mars une troisième place considérablement plus importante qu'en 2022, remportant 18,06% des voix, contre 7,2% deux ans auparavant.

Fondé et dirigé par André Ventura, le parti d'extrême droite Chega signifiant littéralement « Assez » se veut « contre les socialismes ». En 2022, son slogan de campagne était alors « Dieu, patrie, famille et travail ». On rappelle que la devise scandée quand Salazar menait sa dictature résonnait dans de mêmes termes : "Dieu, patrie et famille".

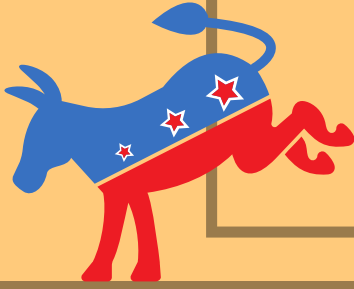
Bis repetita europeae?

Qui a alors motivé l'électorat à se mobiliser le 10 mars 2024? Chega ou le PS? Les deux, semble-t-il. Chega a su parler aux Portugais.es et les électeurs du PS n'ont pas hésités à tirer la sonnette d'alarme quant à l'hypothèse d'une extrême droite au pouvoir. Le PS a finalement permis, par son abstention, la constitution d'un gouvernement de droite minoritaire, sans la participation de Chega.

Cela vous rappelle une situation similaire qui a eu lieu en France cette année ? Pas si étonnant, et c'est le cas ailleurs dans l'Union européenne : en France, en Autriche, en Finlande et même en Allemagne! Des parlements divisés, des gouvernements affaiblis et une extrême droite de plus en plus populaire. La démocratie n'est peut-être finalement pas acquise, au contraire, on pourrait bien avoir à la défendre.

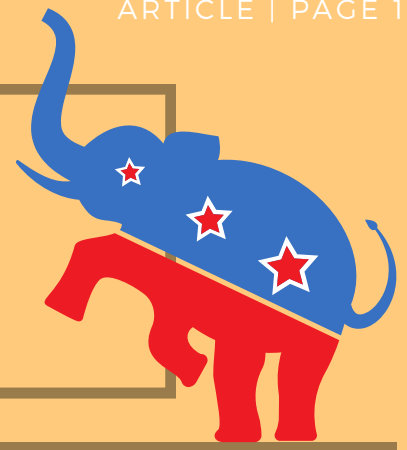
Nos démocraties européennes ne fonctionnent que parce que les citoyens défendent leurs droits par leurs propres moyens, mais aussi et surtout par leurs représentants, par leur bulletin de vote.





De l'anxiété en Amérique: *Une perspective extérieure de la démocratie américaine*

- Evaline Mitchell -



Récit d'un Français en Amérique, par une Américaine en France

En 1830 quand Alexis de Tocqueville avait 25 ans, le Roi Louis-Philippe a envoyé l'aristocrate français aux Etats-Unis pour étudier leur système carcéral. Il a passé un an à voyager en Amérique en poursuivant son intérêt pour le système politique de ce nouveau pays. Avec l'intention de contribuer à l'éducation politique de ses compatriotes, il a écrit deux grands tomes de *De La Démocratie en Amérique*, qui ont eu un succès immédiat et qui sont encore aujourd'hui étudiés.

Il y a deux siècles, les idées de liberté et d'égalité avaient été considérées complémentaires, et des penseurs comme Rousseau ont cru que tant qu'un Etat est géré par la volonté collective du peuple, il ne risquait pas de tomber dans la tyrannie. Tocqueville a étudié une démocratie américaine où ces idées étaient devenues une réalité politique. Il se demanda alors si un régime démocratique où le peuple est devenu son propre souverain pouvait, lui aussi, être perméable à l'inégalité. Il a constaté que dans le nouvel ordre politique de la France et des Etats-Unis, il y a une nouvelle menace à la liberté : le pouvoir incontrôlé de la bourgeoisie. Dans un système aristocratique, le roi avait la contre-puissance de la noblesse, alors

que dans ces nouvelles démocraties on ne pouvait avoir une contre-puissance à "la volonté du peuple". Pour répondre à ce problème, Montesquieu disait que la séparation des institutions politiques permettait de prévenir l'abus de pouvoir ; mais Tocqueville n'était pas convaincu qu'une solution institutionnelle suffirait. La question que son livre traite est le problème de la politique dans un âge de démocratie : Comment faire le "*gouvernement du peuple*" sans risquer la "*tyrannie de la majorité*" ?

C'est peut-être la mission politique de notre époque que de construire un système juste qui réponde à cette question. La montée de l'extrême droite partout dans le monde et l'imminent deuxième mandat d'une administration Trump aux Etats-Unis nous ramène à la question de Tocqueville. Elles nous obligent à nous demander comment éviter que les choix du peuple faillissent à protéger notre démocratie.

Les effets politiques de l'incertitude

Quelques siècles après Tocqueville, en 2023, Kevin Casas, secrétaire général de l'Institute for International Democracy and Electoral Assistance (IDEA), dénonçait *l'incertitude* comme "*kryptonite démocratique*".

Casas évoque ainsi les changements qui traversent notre époque et qui sont sources d'incertitudes : le réchauffement climatique, l'intelligence artificielle, et les métamorphoses sociétales.

Casas explique que l'incertitude nous rend anxieux, ce qui nous pousse à réagir comme des enfants, à courir dans les bras d'une figure autoritaire et apte à nous rassurer. Selon lui, cette sensation d'anxiété est une des causes pour lesquelles l'adhésion à la démocratie se détériore rapidement chez les générations les plus jeunes.

Il est impossible d'éradiquer ces sources d'incertitude. Si on veut sauver les démocraties, dit Casas, il faut repenser les contrats sociaux qui ont été théorisés par les penseurs du siècle des Lumières. Ces contrats sociaux consistent en des droits et obligations qui lient les citoyens à leurs institutions politiques. Il s'agit en quelques sortes de l'ossature d'une démocratie. En 1941, Franklin D. Roosevelt a évoqué ces libertés et a déclaré que l'État doit aussi libérer ces peuples de la peur. Il estimait que le contrat social hérité des Lumières, qui était principalement axé sur l'équilibre des pouvoirs, devait être révisé pour répondre aux nouvelles crises de notre société. Pour Casas, cette révision doit se manifester en termes pratiques tels que la mise en place effective de services publics.

De la Démocratie...

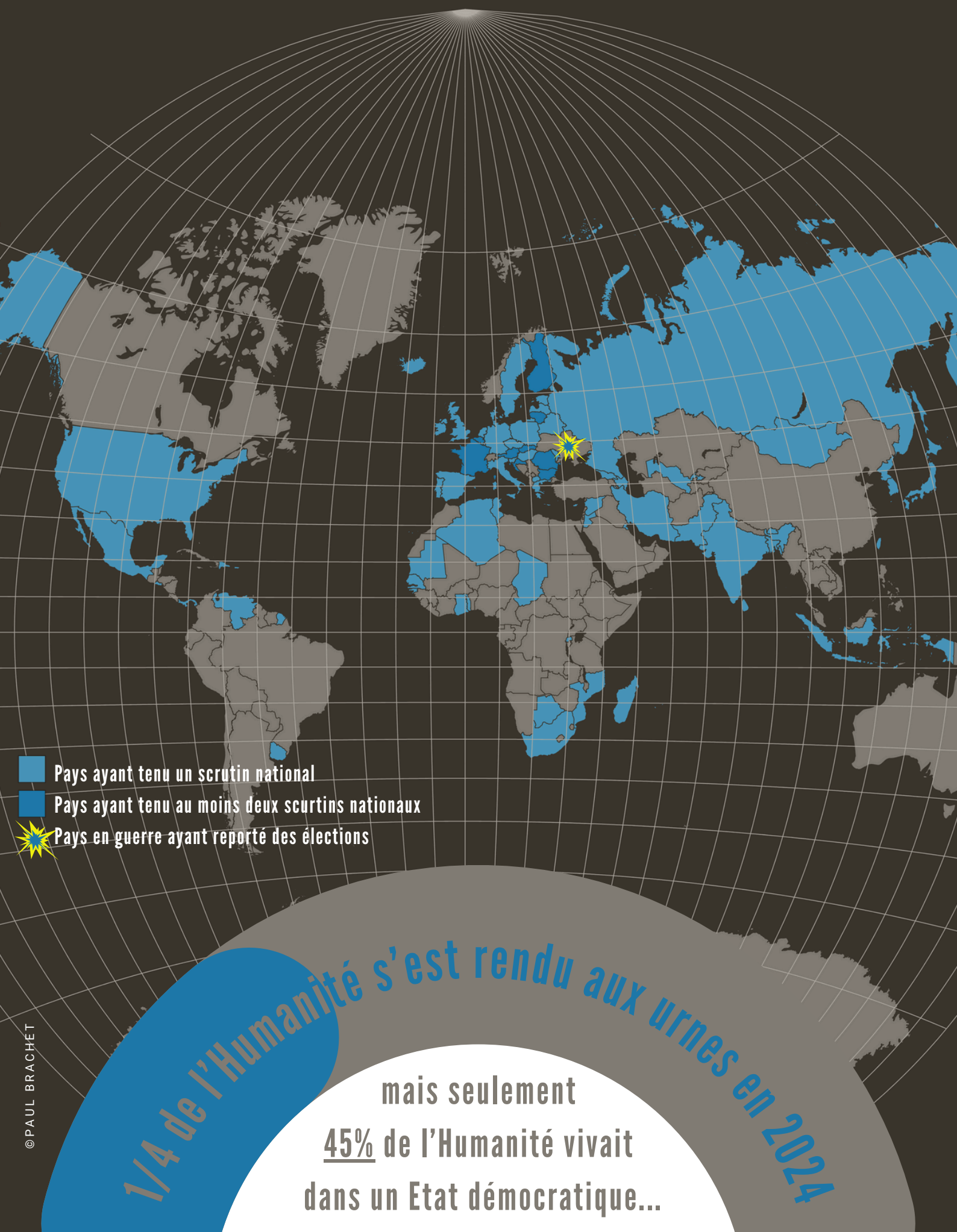
Cette année j'ai voté pour la première fois à une élection présidentielle, envoyant mon bulletin par la poste depuis la France vers les Etats-Unis. Je n'étais pas la seule à être déçue et surprise quand j'ai vu que la majorité des citoyens de mon pays avaient choisi de vivre le deuxième mandat d'un apprenti autocrate.

Stagiaire pour les Jeunes Européens - Strasbourg, j'ai appris à mieux connaître la

société et la politique française et européenne tandis que mon propre pays a basculé vers l'inconnu. Tocqueville est venu aux Etats-Unis pour découvrir comment notre démocratie s'est développée dans le respect et la liberté, alors que son pays natal était enfermé dans la violente et éphémère Première République. Il a considéré que c'était le sort de la France, de l'Europe - et à terme du monde - que de cultiver les valeurs démocratiques.

En France, j'ai été exposé à la lutte pour une Europe fédérale, encore une autre nouvelle forme possible de démocratie. J'ai aussi vécu le contrat social français. J'ai vu ces personnes qui savent que si elles tombent malades, elles peuvent aller chez le médecin pour un prix abordable; que leurs enfants peuvent poursuivre leurs études, et qu'en cas de chômage, dans tout le pays ils peuvent bénéficier d'une aide de l'Etat pendant qu'ils cherchent un nouvel emploi.

L'anxiété généralisée dans ce pays est moindre que ce à quoi je suis habituée. En prenant l'exemple de Tocqueville, nous devons comprendre les incertitudes et y répondre en renégociant en citoyens notre contrat social. Par le débat, par l'inspiration, par le compromis, par le renouveau de nos démocraties.



- Pays ayant tenu un scrutin national
- Pays ayant tenu au moins deux scrutins nationaux
- ★ Pays en guerre ayant reporté des élections

1/4 de l'Humanité s'est rendu aux urnes en 2024

mais seulement
45% de l'Humanité vivait
dans un Etat démocratique...



Changement dans le Freedom score
entre 2023 et 2024

MOINS LIBRE



3+



1-2



0



1-2



3+

PLUS LIBRE



PALAIS DE JUSTICE

DÉMOCRATIE :

Une histoire de droits

L'accueil des femmes afghanes: une manifestation des valeurs démocratiques européennes

- Pemika Pimpakrared -

Depuis le retrait des troupes occidentales d'Afghanistan le 15 août 2021, les talibans ont reconquis Kaboul. Menant un régime répressif, les femmes et les filles se trouvent en pleine ligne de mire. Progressivement, ces dernières voient leurs droits fondamentaux disparaître. Fidèle à ses valeurs de démocratie et de droits humains, l'Union européenne s'est fermement opposée à ce régime oppressif, dénonçant les atteintes aux droits des femmes et intensifiant son soutien humanitaire en faveur de la population.

L'obscurantisme du régime taliban contre les femmes afghanes

Un mois après la reprise du contrôle de l'Afghanistan par les talibans, le ministère des Affaires féminines est supprimé afin d'être remplacé par le ministère pour la Promotion de la vertu et la Répression du vice. Les femmes ont alors été effacées des processus de paix et du gouvernement. Les Afghanes ont pour interdiction de sortir de plus de 78 km² de leur maison sans mahram (un homme de leur famille qu'elles ne peuvent pas épouser). Entre juin 2021 et fin 2022, le taux d'emploi des femmes a diminué de 25%. Le corps des femmes est également sous le contrôle des talibans puisque ces derniers les obligent à porter le voile. En 2022, les talibans décident de prohiber l'inscription des filles à l'école au-delà de la primaire. Selon ONU Femmes, 80% des filles en âge scolaire ne sont plus scolarisées en 2023, soit 2,5 millions de filles. Or, l'école est un moyen d'autonomisation des filles, et leur en priver augmente les risques d'abus et d'exploitation: les crises engendrent une exacerbation de la vulnérabilité des femmes et des filles. En Afghanistan, le taux de mariages d'enfants a augmenté de 25% et les grossesses précoces ont augmenté de 45%.

Depuis août 2024, les Afghanes n'ont plus le droit de chanter et de s'exprimer en public. Elles doivent désormais se couvrir entièrement le visage lorsqu'elles se trouvent hors de leur lieu de résidence. A présent, elles ne peuvent plus parler librement entre elles.

La position de l'Union européenne face aux talibans

Dès le départ, l'UE a montré son soutien à la population afghane. Trois jours seulement après la prise de pouvoir de Kaboul, Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, considérait que l'aide apportée aux Afghans était un «devoir moral».

Cet engagement s'est concrétisé non seulement par des mesures de soutien humanitaire, mais aussi par l'adoption de sanctions fermes contre le régime taliban. L'UE a imposé un embargo sur les armes et interdit toute assistance techniques liées aux biens et technologies militaires. Les talibans et individus associés sont sanctionnés économiquement, notamment par un gel de leurs avoirs et l'interdiction de pénétrer sur le territoire européen. Sur le plan humanitaire, depuis 1994, l'Union a alloué près de 1,8 milliard d'euros aux civils afghans. En 2023, le Conseil a fait part de son attachement à la paix et à la stabilité dans l'Etat afghan. Il a notamment rappelé l'importance de la stabilité dans le pays « dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté internationale ».

Etat des lieux de l'accueil des femmes réfugiées au sein de l'Union européenne

Mais surtout, c'est à travers l'accueil des réfugiées et demandeuses d'asile que l'UE exprime son implication en faveur des droits humains et de la protection des plus vulnérables, en offrant refuge à celles qui fuient les régimes autoritaires.

Il est important de préciser qu'il ne s'agit que d'une part minime de la population mondiale : les déplacés de force en représentaient 120 millions de personnes en 2024. Pour ce qui est de l'Europe, en 2016, Eurostat a enregistré 1, 26 million de demandeurs d'asile, dont un tiers était des femmes.

Le 16 janvier 2024, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a rendu un arrêt concernant les violences fondées sur le genre. Victime d'un mariage forcé et de violences conjugales, une femme turque d'origine kurde et de confession musulmane a divorcé de son mari. La requérante n'est pas retournée chez sa famille, par crainte de se faire tuer ou de subir des violences de la part de ses proches. Par conséquent, elle a demandé l'asile à la Bulgarie, membre de l'UE. La CJUE a alors estimé que le seul fait d'être une femme est considéré comme une caractéristique suffisante dans cette affaire pour disposer de l'asile.

Une prise de position décisive de la CJUE sur la situation des Afghanes

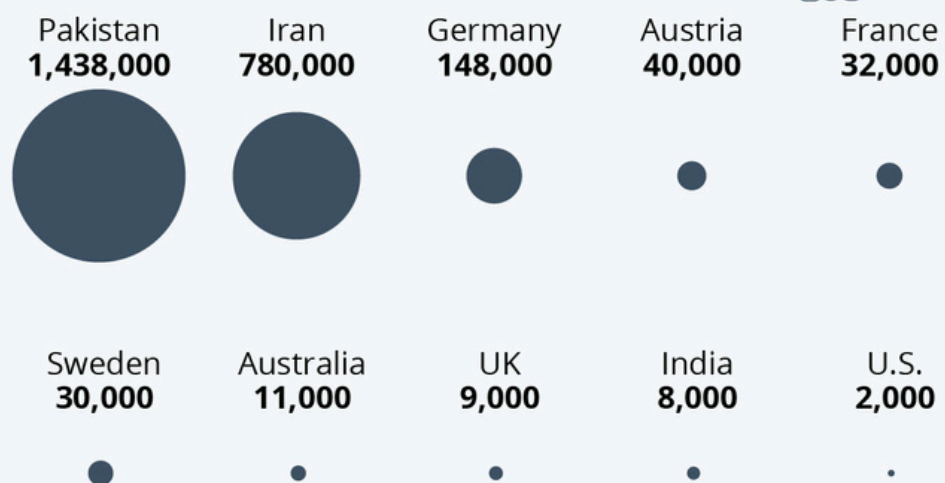
La CJUE a dans un arrêt, considéré que les Afghanes peuvent obtenir l'asile sur la « seule prise en considération de sa nationalité et de son sexe [qui] est suffisante », compte tenu des discriminations systémiques visant à « dénier, de manière flagrante, les droits fondamentaux liés à la dignité humaine ». A nouveau, les pays membres de l'Union devront modifier leur politique migratoire en vigueur afin d'accueillir les Afghanes. Depuis 2023, le Danemark, la Finlande et la Suède accordent automatiquement l'asile aux Afghanes. Une voie que la France a décidé de suivre depuis juillet 2024.

Malgré cet arrêt symbolique, atteindre un pays européen reste un défi majeur, compte tenu de la complexité et des épreuves inhérentes à l'odyssée des parcours migratoires.

La défense des droits des femmes, l'accueil des réfugiés et la préservation de la démocratie sont intrinsèquement liés, car ils incarnent les valeurs fondamentales de la dignité, de la solidarité et de la justice. En accueillant les femmes afghanes, l'UE affirme son rôle de défenseur mondial des droits humains et démontre que la protection des droits fondamentaux, et plus particulièrement ceux des femmes, ne s'arrête pas à ses frontières.

Where Afghan Refugees Are Located

Selected countries by number of Afghan refugees they are hosting (2020)



Rounded figures. Excludes around 240,000 asylum seekers abroad as well as 2.9m internally displaced Afghans

Source: UNHCR



statista



L'accès à l'avortement : un enjeu au cœur de l'Union européenne

- Anaïs-Flore Magido-

Le 28 septembre est la journée internationale de l'avortement sécurisé. Une journée de sensibilisation et de mobilisation pour un droit qui n'est pas acquis partout et qui, dans le cas où il le serait, est en danger. C'est une situation que l'on retrouve au sein de l'Union européenne où près de 20 millions de femmes n'ont pas accès à l'avortement. L'Interruption volontaire de grossesse (IVG) n'est pas traitée universellement dans les 27 États membres. Chaque État est libre de sa législation à ce sujet.

L'IVG dans l'Union : droit européen, conditions nationales

Parmi les 27 États membres qui composent l'Union européenne, 25 ont dépénalisé l'IVG et l'autorisent sans conditions. En moyenne, l'IVG est autorisée jusqu'à 12 semaines d'aménorrhée. Les deux États restants, à savoir, Malte et la Pologne, l'autorisent mais avec certains prérequis.

Jusqu'au 28 juin 2023, Malte interdisait complètement l'IVG. Les médecins et les femmes qui le pratiquaient risquaient alors une peine de 3 ans de prison. Dorénavant, le droit à l'avortement est conditionné à Malte. En effet, il faut que le fœtus ne soit pas viable et que la vie de la mère soit en danger pour permettre à la femme d'avorter.

En Pologne, depuis le 27 octobre 2021, l'accès à l'IVG est presque totalement interdit. Une femme ne peut avoir recours à l'avortement que si la vie de la mère et du fœtus est en danger, si la grossesse résulte d'un viol ou de l'inceste. Si un avortement est réalisé en dehors de ces conditions, le médecin et la

et la patiente peuvent être condamnés à 3 ans de prison.

Un droit constamment en danger

De nombreuses régressions, en termes d'accès à l'avortement, sont à déplorer dans les États membres qui pourtant autorisent l'IVG.

En Italie, l'arrivée de Frattelli d'Italia au pouvoir, menés par Giorgia Meloni, a grandement ébranlé l'accès à l'avortement. Le 16 avril 2024, le Parlement italien a validé un amendement autorisant les militants anti-choix à entrer dans les cliniques. De plus, les praticiens peuvent se déclarer objecteurs de conscience et refuser de pratiquer l'avortement. Selon Oxfam France, ces praticiens se multiplient et représenteraient désormais près de deux tiers des gynécologues italiens.

En Hongrie, l'avortement est légal depuis 1950. Mais dans l'alignement de la politique du ministre ultra-conservateur Viktor Orbán, un décret mis en vigueur en 2022 force les femmes à écouter les battements de cœur du fœtus avant de pouvoir avorter.

Les restrictions se font également sentir dans la péninsule ibérique, pourtant connue pour son progressisme. En 2015, au Portugal, où le droit à l'avortement est légal depuis 2007, le Parlement a voté un projet de loi qui met fin à la gratuité des procédures. Les femmes ont à leur charge tous les frais médicaux qui surviennent pour une IVG.

Vers l'inscription de l'avortement dans la Charte des droits fondamentaux de l'UE?

Le 8 mars dernier, la France inscrivait dans sa Constitution que « *La loi détermine les conditions dans lesquelles s'exerce la liberté garantie à la femme d'avoir recours à une interruption volontaire de grossesse* ». Cet ajout historique à la Constitution permet d'interdire toute remise en cause de la liberté de celle.ux qui souhaiteraient avoir recours à l'IVG. Cette loi, qui vient renforcer la Loi Veil de 1975, qui dépénalise et autorise l'IVG en France, est surtout symbolique : elle ne consacre pas le droit à l'avortement dans la Constitution. L'inscription du mot « liberté » et non du « droit » ne change pas énormément ce qu'il se fait déjà. Si l'IVG avait été consacré dans la Constitution comme un droit, l'État aurait eu l'obligation légale de mettre en œuvre des structures juridiques et institutionnelles pour garantir l'accès aux soins. Par essence, la liberté se limite, elle n'est pas absolue, ainsi un gouvernement pourrait dans les faits, tout de même limiter l'accès à l'IVG.

Pour autant, cette décision a permis de relancer le débat sur l'avortement et son accès au sein de l'Union

européenne. L'inscription de l'avortement dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union requiert une révision des traités européens. La révision peut être proposée par un État membre, le Parlement européen ou la Commission européenne.

En ce qui concerne le Parlement européen, le 11 avril 2024, une résolution visant à inscrire le droit à l'avortement dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne a été adoptée. On décompte 378 voix en faveurs et 255 voix contre avec 42 absentions, soit seulement 56% de voix en faveur de l'inscription de l'avortement dans la Charte. La campagne d'Initiative Citoyenne Européenne (ICE) *My voice, My choice*, tente de récolter un million de signatures, provenant d'un quart des États membres, afin de solliciter la Commission européenne. Cette dernière pourrait alors proposer de nouvelles législations sur la question.

Dans tous les cas, l'unanimité des États membres est requise pour modifier les traités et inscrire l'avortement dans la Charte des droits fondamentaux de l'UE.

Ces débats et cette urgence d'inscrire le droit à l'avortement dans les législations européennes fait écho à l'annulation de l'arrêt *Roe v. Wade* par la Cour Suprême des États-Unis en 2022. Depuis 1973, l'arrêt *Roe v. Wade* légalisait l'avortement au niveau fédéral. Son annulation laisse la décision à chaque État de légaliser ou non l'avortement. À ce jour, sur les 50 États qui composent les États-Unis, seuls 17 permettent un avortement légal et sans condition. Dans 14 États, l'avortement est devenu complètement illégal. Les Européen.ne.s cherchent le chemin inverse.

Nouvelles technologies : piliers et menaces à une démocratie participative européenne

- Merve Gül Ocalan -

La transformation numérique et les nouvelles technologies changent l'ensemble de la société, de l'économie aux relations quotidiennes en passant par la géopolitique. Dans l'Union européenne, la démocratie participative n'est pas en reste. Transformée, elle permet aux citoyens d'accéder plus facilement à l'information et à la transparence, tout en facilitant leur interaction avec les institutions. Les citoyens ont maintenant la possibilité de s'exprimer et d'influencer les politiques de l'UE grâce à des consultations en ligne, des initiatives démocratiques et des plateformes de délibération. Les nombreuses opportunités qu'apportent les nouvelles technologies ne sont en revanche pas sans risques.

Des instruments numériques, renforts et piliers de la démocratie participative européenne

Les nouvelles technologies offrent une accessibilité facile à une multitude d'informations sur les politiques et les décisions au sein de l'Union européenne. Les citoyens peuvent s'informer sur les enjeux politiques et interagir directement avec les décideurs grâce aux sites web des institutions européennes et aux réseaux sociaux. Plus que les élections, des plateformes comme "Future of Europe" offrent aux citoyens la possibilité de discuter, de poser des questions et de proposer des solutions, favorisant un engagement direct et un dialogue enrichissant entre nous, citoyens et nos institutions.

Des consultations publiques en ligne sont régulièrement organisées par l'UE, offrant aux citoyens la possibilité de donner leur avis sur des projets de loi et des politiques. L'initiative citoyenne européenne (ICE)

fait partie de ce processus, offrant aux citoyens la possibilité de proposer des lois en collectant un million de signatures dans plusieurs États membres, ce qui renforce un peu plus la démocratie participative. L'accessibilité numérique, qui passe notamment par les réseaux sociaux, redéfinit les moyens d'engagements politiques. En cela, les réseaux sociaux ont une importance capitale en simplifiant les campagnes de sensibilisation et d'implication, notamment auprès des jeunes.

Ces dispositifs offrent aux citoyens la possibilité de dialoguer, de consulter des données, de mettre en place des initiatives et de faire pression sur les institutions pour une plus grande transparence, tout en suscitant des mouvements collectifs autour de questions politiques et sociales.

L'impact révolutionnaire du digital sur le paysage politique

La transformation numérique ne modifie pas

seulement le comportement des citoyens envers leurs institutions, elle a également un impact sur le paysage politique et la société civile, obligeant les acteurs traditionnels à adopter de nouvelles stratégies de campagne, par exemple par le recours au microciblage. Il s'agit d'un ciblage très précis d'un potentiel électeur, réalisé grâce à une multitude d'informations le concernant, récoltées principalement en ligne via l'utilisation de données personnelles. Les réseaux sociaux ont transformé cette dynamique en rendant le microciblage à grande échelle accessible à tous, y compris aux acteurs politiques. Ainsi, les nouvelles stratégies offrent la possibilité de toucher un message plus individuel pour un sujet politique. De même, et bien qu'il pose encore des problèmes de sécurité, le vote électronique constitue une occasion d'accroître la participation électorale, en particulier pour les citoyens résidant à l'étranger ou ceux qui ont des problèmes de mobilité. Dans certains États membres, des expériences sont menées pour étudier des systèmes de vote en ligne afin de simplifier l'accès aux élections.

Vers une démocratie plus transparente et inclusive

Les avancées technologiques encouragent l'accès à l'information, la transparence et la participation à des enquêtes publiques et des projets citoyens, ce qui favorise un engagement citoyen plus étendu et une éducation civique améliorée. Malgré les difficultés liées à la gouvernance, ces outils numériques renforcent la capacité des citoyens à participer activement au processus décisionnel, à demander des comptes aux institutions et à influencer

les politiques européennes. Les plateformes en ligne d'éducation civique offrent également des outils inclusifs et transparents aux citoyens en leur permettant l'accès à une meilleure compréhension du fonctionnement des institutions de l'UE, de leurs droits et de leur rôle dans la démocratie. La présence de cours, de webinaires et de contenus éducatifs facilement accessibles contribue à renforcer la culture démocratique et à favoriser une participation informée.

Les limites et risques des nouvelles technologies sur la démocratie participative

Les avancées technologiques ouvrent des perspectives pour renforcer la démocratie participative au sein de l'Union européenne, mais elles présentent également des contraintes. En tant que défi majeur, la désinformation constitue une menace importante, car les médias sociaux facilitent la propagation rapide de fausses informations, altérant le débat public et compromettant la confiance des citoyens envers leurs institutions.

De plus, le microciblage politique suscite des inquiétudes éthiques, en particulier en raison de l'absence de transparence concernant l'utilisation des données personnelles, laissant les citoyens ignorer la façon dont leurs informations sont utilisées. Les inégalités d'accès aux technologies numériques engendrent également une fracture numérique, restreignant la participation de certaines populations et accentuant les disparités.

La diffusion de l'information est largement influencée par les grandes entreprises technologiques, mais leur influence peut altérer le débat démocratique en favorisant

certains messages en fonction de leurs intérêts commerciaux. Les entreprises privées jouent un rôle de plus en plus central dans ce nouveau modèle. En tant qu'intercesseur de l'information, les géants de la technologie filtrent et dirigent les contenus partagés, ce qui peut affecter grandement le débat public et la volonté populaire, voire même les résultats des élections, comme a pu le montrer le rôle d'Elon Musk et de son entreprise "X" lors des dernières élections américaines. Cette influence soulève la question du rôle des grandes entreprises technologiques en tant que gardiennes de l'accès à l'information.

La collecte constante de données personnelles peut avoir un impact sur les comportements et les opinions. Loin du piratage et des attaques cybernétiques, cette collecte tout à fait légale peut, elle aussi, engendrer les mêmes questionnements en matière de protection de la vie privée. Malgré la rapidité de participation des plateformes en ligne, elles peuvent favoriser un engagement symbolique, créant ainsi une impression de participation sans réelle implication dans le processus de prise de décision.

Il est essentiel de mettre en évidence ces limites et risques afin de renforcer la régulation et la vigilance et d'assurer un usage éthique et transparent des technologies numériques, possibles stimulants de la démocratie participative.



L'EUROPE

PAR

LES JEUNES

**fête ses
25 ans !**

**Rejoins-nous et
transmets ta passion
pour l'Europe!**



www.europeparlesjeunes.fr

La démocratie environnementale à l'aune de l'urgence climatique en Europe

- Robin Livet -

L'année 2024 aura été l'une des plus chaudes jamais enregistrées. Selon le service européen Copernicus, la période estivale a été marquée par une température moyenne de 16,82°C soit 1,51°C plus chaude que le climat de la période préindustrielle. Le seuil fixé par les Accords de Paris de 2015 a ainsi été atteint... neuf ans après. Déplacements de population, menaces contre la santé humaine, stress hydrique et bien entendu atteintes à l'environnement observées en dehors du prisme anthropocentré, la liste est longue et s'allonge à mesure que l'urgence climatique s'intensifie. Face à cette urgence, la démocratie à tout son rôle à jouer.

Ce que nous apprennent les élections européennes

Quand on entend démocratie, notre regard se pose presque automatiquement sur les élections. Dès lors, que disent les résultats des élections européennes du 9 juin dernier quant à la volonté de poursuivre la transition écologique de l'Union européenne ?

De toute évidence, ces élections se sont traduites par une montée significative de l'extrême droite et une présence plus faible des écologistes au sein du Parlement. La crainte est plutôt celle d'une invisibilisation des enjeux environnementaux et climatiques accompagnée d'une fragilisation du *Green Deal*. Bien que le poids actuel de l'extrême droite ne soit pas de nature à pouvoir démanteler la politique environnementale de l'Union européenne et à freiner

trop brutalement ses ambitions climatiques, elle peut néanmoins exercer une influence remarquable. Relevons tout de même que dans son discours relatif à ses orientations politiques pour la législature 2024-2029, prononcé devant les députés européens, Ursula von der Leyen a réaffirmé les objectifs climatiques que l'Union s'était initialement fixée. L'affaire reste à suivre mais les ONG témoignent de leur inquiétude quant à l'avenir du Pacte Vert.

La naissance de la démocratie environnementale dans l'Union européenne

La démocratie ne se limite pas qu'aux seules élections et c'est ici que la démocratie environnementale prend tout son sens. Celle-ci permet aux citoyen.ne.s de participer, de près ou de loin, à l'élaboration des politiques en matière environnementale et de

lutter contre le dérèglement climatique.

La participation démocratique aux questions liées à l'environnement résulte de la Convention d'Aarhus de 1998 à laquelle l'UE et tous ses États membres sont parties. Accès aux informations, participation au processus décisionnel et accès à la justice pour le non-respect de ces droits, l'Union européenne s'est imprégnée de la démocratie environnementale en l'intégrant dans sa législation par le biais de deux directives de 2003: la première **"concernant l'accès du public à l'information en matière environnementale"** et la seconde **"prévoyant la participation du public lors de l'élaboration de certains plans et programmes relatifs à l'environnement"**. Cette dernière directive dispose notamment que les États doivent veiller à ce que *"le public soit informé"* et qu'il *"soit habilité à formuler des observations et des avis"*.

La participation environnementale est mise en œuvre à toutes les échelles ; l'idée étant d'agir contre le changement climatique aux niveaux les plus pertinents.

Les instruments mis en œuvre par l'Union européenne

Plusieurs outils ont ainsi été mis en œuvre afin de répondre à ces exigences. L'Agence européenne pour l'environnement, créée en 1990, a notamment pour mission de fournir des informations indépendantes au grand public tout en s'engageant à sensibiliser pour une meilleure compréhension des enjeux environnementaux.

L'Union permet également aux citoyens de participer à sa politique environnementale par l'initiative citoyenne européenne.

Néanmoins, tout demeure plutôt relatif... Bien que l'objectif soit de combler le déficit démocratique de l'Union européenne, l'effet de ces initiatives reste limité avec 10 initiatives ayant simplement reçues une réponse de la Commission pour 118 initiatives enregistrées depuis 2012.

De manière générale, les procédés de participation environnementale se sont assez peu démocratisés et demeurent assez peu connus du public. D'autant plus que les règles de compétence et la définition juridique des atteintes à l'environnement n'en sont qu'à leurs balbutiements. C'est la Cour européenne des droits de l'Homme qui a pris l'initiative dans ce domaine en reconnaissant l'existence d'un lien entre le réchauffement climatique et les droits humains. Par cette décision, qui pourrait constituer un véritable précédent, les futures requêtes ne resteront peut-être plus lettre morte, un encouragement dans un processus de démocratie environnementale.

À l'échelle des États membres de l'UE, nombreux sont ceux qui ont développé des mécanismes de participation environnementale tels que l'Allemagne, la Finlande, la France ou encore la Suède. Néanmoins, bien que des mécanismes soient mis en œuvre, là aussi, l'effectivité demeure limitée, circonscrite avec des procédés peu démocratisés. C'est pour cela que les citoyens se doivent de saisir les outils qui s'offrent à eux pour essayer d'influer sur les politiques environnementales, à toute échelle.



LE TAURILLON

entre Alsace & Auvergne

**Rédacteur en chef
et Mise en page**

Paul Brachet

Coordinatrice de rédaction

Pemika Pimpakrareed

Comité de rédaction

Emma Beauvallet

Manon De Lima

Quentin Fady

Alexandre Godonaïse

Robin Livet

Anaïs-Flore Magido

Théo Mertz

Evaline Mitchell

Merve-Gül Ocalan

Kylian Rochetin



JEUNES
EUROPÉENS
STRASBOURG



JEUNES
EUROPÉENS
AUVERGNE

